LUTTE ANTITERRORISTE

Les éloges du Département d'État à l'Algérie

Le Département d'Etat qui, l'année dernière déjà, estimait que la nébuleuse Daesh avait peu de chance de s'implanter en Algérie, met encore une fois en exergue l'approche algérienne dans la lutte anti-terroriste. C'est ce qui ressort en tout premier lieu du rapport annuel de l'Administration Kerry sur le terrorisme à travers le monde, rendu public jeudi.

Photos : DR

Mobilisation permanente des éléments de l'ANP.

Soulignant, comme cela a été souvent le cas à maintes occasions, le rôle de partenaire «important»de l'Algérie dans la lutte anti-terroriste, l'Administration US recense Al-Qaïda au Maghreb, le Mouvement pour l'unité et le Jihad en Afrique de l'ouest (Mujao) basé au Mali, Al-Mourabitoun, et la branche algérienne de l'Etat islamique, Jund-Al-Khilafah, au rang de groupes terroristes dont les menaces s'expriment aussi bien à l'intérieur que le long des frontières du pays.

Les terroristes algériens ayant prêté allégeance à Abou-Bakr Al Baghdadi ont revendiqué durant l'année 2015 de sporadiques actes du fait que les services de sécurité ont «de façon significative» limité la capacité de nuisance des terroristes de Jund-Al-Khilafah, constate le Département d'Etat qui explique ce fait que l'Algérie «a poursuivi sa campagne agressive pour éliminer toute activité terroriste» notamment dans la capitale et les grands centres urbains, avec la mise sur pied d'opérations de recherche dans la région montagneuse de Kabylie et les grandes contrées du désert.

Se basant sur diverses sources, l'Administration Kerry a recensé 62 actes terroristes commis en Algérie dont ceux du 20 juin, lorsqu'un colonel et deux soldats avaient été tués à Batna, l'attentat au centre-ville de Bouira contre une patrouille de la BMPJ le 6 juillet, et l'embuscade tendue contre des militaires à Aïn-Defla le 17 juillet. L'autre résultat significatif de la lutte anti-terroriste en Algérie, selon l'appréciation américaine, est qu'aucun enlèvement n'a été enregistré dans les régions qui en ont beaucoup souffert lors des dernières années.

Globalement, pour les Américains, si notre pays demeure intransigeant dans le rejet de toute coalition internationale au nom de la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats, il est en train de venir à bout du terrorisme, et il le doit à la mobilisation de son armée et de ses services de sécurité qu'il s'est attelé à «moderniser et professionnaliser», estiment les rédacteurs du rapport où il est également fait état de la restructuration du DRS et ce qu'il en a résulté, avec notamment la mise sous contrôle direct du vice-ministre de la Défense du Service central de l'anti-terrorisme (Scaat), l'héritier du Centre de coordination de lutte anti-terroriste (Scorat). En fait, pour les Américains, la lutte contre le terrorisme en Algérie ne s'est pas limitée aux services de sécurité sur le terrain. L'Algérie s'est aussi enhardie à la mise en place d'une législation, notamment pour la lutte contre le financement du terrorisme comme le stipulent les résolutions des Nations Unies. Ceci, entre autres, à travers la lutte contre le commerce informel qui génère annuellement entre 30 et 40 milliards de dollars.

Selon le rapport US sur le terrorisme mondial pour l'année 2015, l'Algérie a poursuivi ses efforts diplomatiques et sa médiation pour la promotion de la paix et de la sécurité dans la région. Et de citer l'implication de notre pays dans le règlement des conflits malien et libyen, tout en regrettant, comme ce fut le cas dans le précédent rapport, que le désaccord entre l'Algérie et le Maroc constitue un écueil pour la coopération bilatérale et régionale pour la lutte anti-terroriste, tout en louant l'entente algéro-tunisienne. Depuis le début du Printemps arabe, l'Algérie a déployé au minimum 75 000 hommes pour la surveillance des frontières sud et est du pays, dont 50 000 affectés le long de la frontière avec la Libye, assure l'Administration américaine dans un rapport rarement aussi élogieux pour un pays comme le nôtre, tant il compte dans la stratégie voulue par les Etats-Unis dans la lutte internationale contre le terrorisme.

M. Azedine

SESSION CRIMINELLE DE BOUIRA

Perpétuité pour le terroriste «Salim» et 20 ans de réclusion criminelle pour deux de ses acolytes

La session criminelle de Bouira, ouverte depuis le 15 mai dernier, a eu à traiter mercredi dernier de l'affaire des 18 personnes arrêtées en 2014 à Zbarbar, dans la région de Lakhdaria, et accusées d'appartenance à un groupe terroriste et constitution d'un réseau de soutien au terrorisme.

Les 18 personnes étaient présentes au tribunal de Bouira.

L'affaire remonte à l'année 2014, suite à des informations parvenues aux services de sécurité et faisant état de l'appartenance d'un certain S. K., alias «Salim», à un groupe terroriste activant dans la région.

Le mis en cause, qui a été surveillé pendant plusieurs semaines, a fini par être arrêté à l'intérieur de son poulailler situé en rase campagne dans la commune de Zbarbar, alors qu'il était blessé à la jambe.

Lors de la perquisition des lieux, les services de sécurité ont trouvé un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et des munitions appartenant au mis en cause. Ce dernier a reconnu, lors de son interrogatoire, ses activités sous la houlette de la phalange Al Farouk qui active dans la région de Lakhdaria, et a même donné certains détails de ses activités comme la pose d'engins explosifs sur la route ayant causé la blessure à deux citoyens. En outre, le mis en cause a également donné le nom de ses principaux complices qui activent tous dans un réseau de soutien au terrorisme.

Au total, 18 personnes ont été arrêtées et poursuivies pour des chefs d'inculpation d'appartenance à une organisation terroriste, homicide volontaire avec préméditation et pose d'engins explosifs dans le but d'instaurer un climat d'insécurité au sein de la population.

Ce mercredi, lors du procès, les 18 personnes étaient toutes présentes au box des accusés, mais la majorité des présents a nié toute implication dans ce réseau de soutien au terrorisme.

Lors de son réquisitoire, le procureur général se basant sur l'arrêt de renvoi dans lequel les mis en cause reconnaissent tous leur appartenance au réseau de soutien au terrorisme a requis des peines allant de la condamnation à mort pour le principal accusé, à la perpétuité pour deux de ses acolytes, les dénommés S. H. et A. D. O., et 5 à 18 mois pour les autres accusés.

Après les plaidoiries des avocats et après délibérations, le principal accusé, le terroriste «Salim» a été condamné à la prison à perpétuité, ses deux principaux acolytes, S. H. et A. D. O. à 20 ans de réclusion criminelle, un quatrième accusé, le dénommé B. N., est condamné à 6 mois de prison ferme, alors que le reste du groupe a été acquitté.

H. M.

Quatre autres terroristes identifiés

Quatre nouveaux terroristes ont été identifiés, jeudi dernier, par les services de l'ANP dans le cadre de l'opération de lutte antiterroriste menée dans la région de Sétif, dépendant de la 5e Région militaire. Il s'agit de «A. Salem» dit Hamza, «T. Abdelhafid» dit Ayoub, «A. Abdelouaheb dit Haroune et «S. Mohamed» dit Yakoub. L'opération de l'identification du huitième et dernier terroriste est toujours en cours, souligne un communiqué du MDN.

Les huit terroristes abattus, mardi soir, dans la région de Sétif activaient dans les environs de la wilaya de Boumerdès en 2014, puis à Jijel, a rappelé la même source. Le ministère de la Défense nationale a ajouté qu'après avoir pisté les déplacements des terroristes, ils ont été neutralisés lors d'une embuscade tendue dans la localité d'Oued Laâtache, près de la commune d'El Guelta Zarga, dans la wilaya de Sétif.

D'autre part et selon le même communiqué du MDN, 5 mines de confection artisanale, 4 détonateurs, 4 panneaux solaires, une quantité de médicaments, des provisions et d'autres objets ont été découverts et détruits à Chlef et Jijel par deux détachements de l'ANP relevant respectivement de la 1re et 5e Région militaire

I. S.